



CONGRES UNSA VOYAGEURS

Du 16 au 17 septembre 2019

UNSA

21 rue Jules Ferry

93170 BAGNOLET

Salle A1

Participant-es :

MM. Hadj-Chaib Farid, Nejib ROMDHANI, Senouci MEBROUKA, Gilles ESCARGUEL, Baptiste ARSALE, Frédéric BARATS, Pedro AMIENS, Olivier GUNDY, Pierrot SCHWAEDERLE, Alain CHARLIER, Jérôme LENTZ, Bernard LORENZO, Abdenour BOUSEKKINE, Jean-Luc CARRICHON, Jean-Michel MEROUZE, Alain GERGAUD, Joël BASTARD, Jérôme GLEMEE, Madji HAJJEM, Youssef MOUBTAGA, Younes LAMIRI, Nordine MEDOUNI, Nejib ROMDHANI.

Mmes. Souad CHAPEY, Sabrina BASSA

Absent-es excusé-es :

Dominique DAUTHUILLE, William LEROY, Mohamed ISMAILI, Christophe ANGER, Ludovic BELFROY, Samir AIT HAMADOUCHE, Saïd BELLIL, Daniel ALPHONSE, Rachid BENKABIR, Oussama AYED, Nasser BAGHDAD, David BERNARD, Patrick BERTRAND, Frédéric BLANCO, Samir BOUAZZA, Abd BOUHOULI, Antonio BRAGA, François CHAMPAGNE, Sylvain CHAMPAGNE, Hachemi CHEKKAL, Patrice CHEVALIER, Régis CULOT, Peggy DELPLACE, Nasserline DIFALLAH, Éric DUHAMEL, Fabrice ERROT, Franck FOURCADE, Jean-Luc GONIDOU, Patricia JONCOUR, Cédric GOYER, Sabrina GREVIN, Matthias GUBBA, Jean-François HENSSENS, Chantal JACQUES, Mohamed KEHILI, Marine KUMBU KASU, Thierry LOPEZ, René LUDMANN, Martine MASSON, Paul MENDES, Alexandre MOULIN, José MOURA CORTE REAL, Jocelyne MUSCAR, Jean-Pierre NARDIN, Philippe NOIREAU, Manuel PEREIRA, Magloire Laurent PLUTON, Denis POTTIER, Mourad SPIGA, Christian PUCHARSKI, Farid RAHMANI, Olivier RODRIGUES, Olivier RONCERAY, Mariana SADAT-LEGALL, Slim MAHMOUD, Snc UNOUSKHAM, Mohamed SALEM, Youssef BENNAJEM,

Secrétaire de séance :

Jean-Marc CADIC

HF
RW

Ouverture de la séance à 14h30.

Accueil par le Président de séance

Le secrétaire général du syndicat UNSA Voyageurs, Farid Hadj-Chaïb, ouvre la séance et s'excuse auprès des personnes présentes pour l'ordre du jour et la convocation qu'ils n'ont pas reçue. Ceci est dû à un souci informatique.

Farid informe les congressistes que le congrès se passe sur 2 jours, et que tout le monde est convié ce soir à un dîner sur un Bateau Parisien au pied de la Tour Eiffel, à 20H.

Le secrétaire informe les personnes qui séjournent à l'hôtel que les chambres sont réservées à l'IBIS Budget à Bagnolet.

Concernant les remboursements des frais de transport, le syndicat ne peut pas avancer les frais de transports, mais s'engage à rembourser immédiatement le jour des réunions ou congrès.

Une militante dit qu'il est difficile d'avancer les frais de transport pour les personnes seules avec des enfants à charge.

Le syndicat s'engage à regarder au cas par cas pour cette problématique-là.

Modification des statuts et vote :

Farid HADJ-CHAIB, informe les membres présents de la modification des statuts de l'UNSA Voyageurs, et avec la création de deux postes de secrétaire général adjoint, ainsi que de quatre personnes au développement au lieu de deux.

MISE AU VOTE => modification des statuts.

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

Élection du nouveau bureau :

Chaque candidat se présente à l'assistance et les votes se font à main levée sur chaque candidature.

MISE AU VOTE => Candidature de Farid HADJ-CHAIB en tant que secrétaire général.

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

MISE AU VOTE => Candidature de Jean-Luc CARRICHON en qualité de secrétaire général adjoint.

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

HF
RW

MISE AU VOTE => Candidature de Senouci MEBROUKA en qualité de second secrétaire général adjoint.

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

⇨

MISE AU VOTE => Candidature de Nejib ROMDHANI en qualité de trésorier.

Vote pour à l'unanimité

MISE AU VOTE => Candidature de Olivier GUNDY en qualité de trésorier adjoint.

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

MISE AU VOTE => Candidature de Souad CHAPEY en qualité de développeur.

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

MISE AU VOTE => Candidature de Rizwan ALI en qualité de développeur.

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

MISE AU VOTE => Candidature de Nordine MEDOUNI en qualité de développeur.

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

MISE AU VOTE => Candidature de Younès LAMIRI en qualité de développeur.

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

Composition du nouveau Bureau :

Secrétaire général : Farid HADJ-CHAIB

Secrétaire général adjoint : Jean-Luc CARRICHON

Secrétaire général adjoint : Mébrouka SENOUCI

Trésorier : Nejib ROMDHANI

Trésorier adjoint : Olivier GUNDY

Membres :

Souad CHAPEY

Rizwan ALI

Nordine MEDOUNI

Younès LAMIRI

MF
RN

Le Mot du secrétaire Général :

Farid HADJ-CHAIB, secrétaire général du syndicat UNSA Voyageurs ouvre la séance et présente ses excuses pour les problèmes techniques des envois des convocations et d'ordre du jour.

Il précise qu'à l'avenir, il fera le nécessaire pour que de tels incidents ne se reproduisent pas, et tient à remercier les personnes présentes.

Il informe les délégué-es sur le travail du syndicat fait depuis la reprise du syndicat le 05 décembre 2017, lors du départ d'Abdoulaye CISSE, et remercie toutes celles et tous ceux qui s'impliquent auprès du syndicat.

Il tient à souligner certains problèmes de fiche adhérent mal renseignée, manque de numéro de téléphone, adresse mail, ou postale.

Il informe sur l'un des problèmes majeurs que le syndicat rencontre sur les prélèvements de cotisations rejetés par la banque, ou d'adhésion simplement non soldée, entraînant des frais pour le syndicat et une perte de temps non négligeable en termes de gestion.

Il informe les membres présents que les prélèvements automatiques sont lancés en début de mois au lieu du 28 de chaque trimestre, cela afin d'éviter que les adhérents subissent des rejets bancaires.

Farid HADJ-CHAIB informe que suite à l'augmentation de la quote-part fédérale de trois euros, il soumet au vote l'augmentation du montant de l'adhésion-de deux euros de la cotisation à l'UNSA Voyageur.

Celle-ci passerait de soixante-dix-sept euros au lieu de soixante-quinze, le syndicat prendra 1 euro à sa charge et 2 euros à la charge de l'adhérent.

Un point est fait sur l'importance de contracter une assurance protection juridique, ceci afin de pallier aux dépenses liées à un éventuel litige avec un employeur.

Cette assurance peut être présente dans certains contrats de carte bleue ou d'assurance habitation.

Un projet d'intégration d'assurance juridique sera mis en place par la Fédération dans les mois à venir, et sera présentée en temps utiles

Le montant de cette assurance est de 6 euros par an, que nous intégrerons dans la montant de la cotisation syndicale ce qui passerait de 75€ à 81€ par an, plus les 3€ de la quote-part fédérale ce qui donnerai 84€, le syndicat décide de prendre en charge 2€, nous passerons donc la cotisation annuelle à 81€, soit 20,25€ par trimestre.

Il informe les participants, que des conseillers juridiques sont présents à la fédération UNSA Transport, qui travaille avec des avocats partenaires, dont les honoraires sont maîtrisés et qui peuvent être remboursés par leurs assurance juridique.

Il informe aussi que Maître Dadi HOUYAME est présente et fera une présentation de son travail.

Baptiste ARSALE, secrétaire général de la Fédération UNSA Transport prend la parole.

Il précise que c'est le second congrès des Voyageurs, il rappelle les modalités de remboursement des frais, et qu'une avance de ceux-ci peut se faire par la fédération à titre exceptionnel.

Baptiste ARSALE fait un tour de table afin que chaque participant-e se présente rapidement.

HF
RN

Il déplore le peu de personnes présentes lors de ce congrès, souligne l'absentéisme des personnes ayant répondu ou non à la convocation.

Il explique qu'aujourd'hui, l'UNSA se développe bien et qu'il faut aller chercher la représentativité et informe des objectifs à atteindre pour 2020.

Il informe les participants du congrès que l'UNSA Transport travaille sur l'intégration d'une assurance juridique dans les cotisations, ceci afin de protéger au mieux tous et toutes les adhérent-es.

Il précise aussi, qu'aujourd'hui, les élu-es doivent se professionnaliser, par le biais de formation avec le CEFU, de leur CSE et aussi dans le domaine juridique.

Augmentation de la cotisation et de la quote-part fédérale :

Farid informe les participants de l'augmentation de la quote-part fédérale de trois euros et souhaiterait augmenter la cotisation des adhérents des Voyageurs de deux euros par an.

Mise au vote => Augmentation de la cotisation UNSA Voyageurs de deux euros par an, celle-ci passerait de soixante-dix-sept euros au lieu de soixante-quinze euros.

Mr HADJ-CHAIB informe aussi les membres, du projet d'intégrer l'assurance juridique que l'UNSA TRANSPORT a pour projet et de l'intégrer dans la cotisation

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

Présentation des comptes du syndicat :

Farid HADJ CHAIB, présente les comptes du syndicat UNSA Voyageurs.

Il informe les participants qu'un document retraçant les dépenses du 30 novembre 2017 au 07 septembre 2019 leur a été remis comportant la balance des recettes et dépenses du syndicat.

Il explique en détail les dépenses et pointe du doigt le montant des rejets bancaires.

MISE AU VOTE => Validation des comptes du syndicat.

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

Discussion sur la création d'une Union Fédérale Voyageurs :

Farid HADJ CHAIB et Gilles ESCARGUEL ouvrent la voie pour la création d'une union fédérale entre le transport urbain et l'inter urbain.

Ils précisent que sur ce projet, chacune des entités garderait son autonomie, ses membres du bureau, ses finances et que ce projet d'union fédérale ne servira qu'à mutualiser nos connaissances.

MF
RN

Intervention du CEFU :

Jean-Michel MEROUZE, formateur CEFU, ainsi que Alain GERGAUD, secrétaire national en charge de la formation, prennent la parole, et présentent le CEFU, Centre d'Étude et de Formation de l'Unsa, organisme agréé.

Ils en présentent les différentes formations, ainsi que le site du CEFU et expliquent aux participants les modalités d'inscription et de prise en charge.

Ils présentent par la même occasion UNSA Please et UNSA Conseil.

UNSA Please est une plateforme ouverte du lundi au vendredi de 09h à 19h, se composant de deux salariés en alternance, et permettant de répondre aux demandes des adhérents.

UNSA Conseil est une structure Juridique dédiée à l'accompagnement des sections syndicales dans les entreprises.

1^{er} jour : fin de séance à 17h00

Reprise des travaux le 2^e jour : début de séance à 09h00

Bilan d'activités : création de sections et développement

Farid HADJ CHAIB présente les nouvelles sections créées depuis 2017, rappelle que toutes les sociétés doivent passer en CSE d'ici fin 2019 et que le syndicat est présent dans la plupart de celles-ci.

Il précise qu'il ne faut pas relâcher le travail et que c'est le terrain qui paye.

Joël BASTARD et Jérôme GLEMEE en charge du développement au sein de la Fédération précisent le rôle qu'ils ont sur le terrain pour fédérer le plus de salarié-es et pouvoir créer des sections par la suite.

L'équipe développement demande une liste de sites où l'UNSA n'est pas implantée afin de créer un plan de développement.

MISE AU VOTE => Validation du bilan d'activités :

⇒ **Vote pour à l'unanimité**

MF
RN

Intervention de Maitre DADI Houyame :

Farid HADJ-CHAIB présente Maitre DADI Houyame, avocate en droit social au Barreau de Paris.

Maitre DADI Houyame fait une brève présentation de son parcours professionnel, et de son expérience.

Elle explique qu'elle ne fait que du droit des salariés et non des employeurs.

Elle explique que ses tarifs restent raisonnables, qu'elle a déjà été mandatée par des clients ayant souscrit une assurance protection juridique.

Elle informe qu'elle peut présenter un dossier sur tout le territoire.

Site et adhésion en ligne :

Farid HADJ CHAIB informe qu'un projet d'adhésion en ligne est en cours sur le nouveau site internet de l'UNSA Transport et qu'il sera possible d'adhérer en ligne.

Fin de séance à 12H30

Farid HAD-CHAIB

Nejib ROMDHANI

Secrétaire général UNSA Voyageurs

Trésorier



MF
RN

